

Image not found or type unknown



Objet reçu ne correspondant pas à l'annonce

Par **gibono**, le **27/04/2011** à **13:29**

Bonjour,

j'ai commandé 4 batteries PSP soit disant officielles sur le site de [NOM RETIRÉ]

A la réception de la marchandise j'ouvre l'emballage d'une batterie et je me rends compte qu'il s'agit d'une contre façon et que ces batteries ne sont pas officielles. Je contacte donc le service après vente afin d'avoir un remboursement. Celui-ci m'indique que je peux retourner la marchandise non ouverte mais que les frais de port son à ma charge cf leur conditions générales de vente (URL RETIRÉE).

J'aimerais savoir s'il est vrai que je ne peux pas retourner l'ensemble de ces articles étant donné que j'ai du ouvrir l'emballage plastique afin de me rendre compte de l'arnaque. Qu'en est-il des frais de ports?

Merci pour votre aide et pour vos réponses.